



HAL
open science

Les chercheurs “ habitat ” de l’Institut d’Urbanisme de Paris

Francois Valegeas, Garance Clément, Mariana Tournon, Camille Devaux

► **To cite this version:**

Francois Valegeas, Garance Clément, Mariana Tournon, Camille Devaux. Les chercheurs “ habitat ” de l’Institut d’Urbanisme de Paris : Eléments pour une sociohistoire des urbanistes dans la recherche urbaine. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2016, Qu’est-ce qui fait laboratoire?, 18, pp.197-228. halshs-01417220

HAL Id: halshs-01417220

<https://shs.hal.science/halshs-01417220>

Submitted on 3 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'« habitat » à l'Institut d'urbanisme de Paris

Éléments pour une socio-histoire des urbanistes dans la recherche urbaine

Garance Clément (Lab'Urba, École d'Urbanisme de Paris)

Camille Devaux (Eso, Université de Caen)

Mariana Tournon (Lab'Urba, Université Paris-Est)

François Valegeas (Lab'Urba, École d'Urbanisme de Paris)

La manière dont les sociologues se sont positionnés dans l'histoire de la recherche urbaine a déjà fait l'objet de travaux approfondis (Amiot, 1986 ; Lassave, 1997 ; Pribetich, 2010). On connaît moins les modalités selon lesquelles les chercheur-se-s ont pris en charge les questions urbaines au sein des formations en Urbanisme depuis leur intégration à l'université. Si des travaux retracent les origines d'institutions majeures (Chevalier, 2000) ou la structuration de la profession d'urbaniste (Claude, 2006 ; Knobloch, 2010), il existe peu d'enquêtes décrivant à une échelle fine la place prise par les sujets urbains dans les trajectoires de chercheur-se-s issus des milieux opérationnels et de l'étude.

Cet article montre comment une composante de la recherche urbaine émerge au sein d'un Institut d'Urbanisme et se consolide autour d'un objet commun, « l'habitat », en fournissant les forces pédagogiques et de recherche répondant aux sollicitations d'acteurs de l'urbain. L'analyse des trajectoires de chercheur-se-s de l'Institut d'Urbanisme de Paris (IUP) permet en effet de comprendre comment s'est formalisé un domaine de formation et de recherche spécifiquement dédié à l'« habitat » des années 1980 à aujourd'hui.

Si les instances d'échange et de formation qui ont pris forme au sein de l'IUP mettent en avant le terme d'« habitat », les contours de ce que recouvre ce terme restent flous. Il est toutefois possible d'identifier à la fin des années 1980 un regain d'intérêt pour l'« habitat » du côté du Plan Construction¹. Envisagé sous l'angle des transformations de la famille lors d'un premier colloque organisé par l'Institut National d'Études Démographiques en 1986, c'est un programme de recherche plus vaste sur la « socio-économie du logement et de l'habitat » qui est lancé dans ces années avec la création d'un réseau scientifique². Certains chercheur-se-s qui portent cette thématique dans la décennie suivante au sein de l'IUP en sont partie prenante et participent alors à fixer une distinction qui est établie à cette époque entre le « logement » et l'« habitat ». Le « logement » est renvoyé plus strictement à un bien matériel produit et commercialisé, faisant l'objet de diverses réglementations, alors que l'« habitat » désigne la façon dont les individus s'approprient cet espace et les modes de vie qui s'y déploient. Emprunté à l'anthropologie et à la géographie et réintroduit dans les politiques

1 Créé en 1971, celui-ci est devenu successivement Plan Construction et Habitat, puis Plan Construction et Architecture, et enfin Plan Urbanisme Construction Architecture depuis 1998. Il s'agit d'une agence nationale interministérielle, en charge de la recherche et de l'expérimentation dans les domaines de l'urbanisme de l'architecture et de la construction.

2 Le réseau « Socio-économie de l'habitat » est créé en 1991 à l'initiative du Plan Construction Architecture et devient en 2010 le Réseau français « Recherche habitat-logement ».

urbaines, l'habitat concernerait plutôt les rapports entre l'être humain et son environnement³.

Bien que cette distinction nous ait été rappelée lors de l'enquête, les travaux sur l'habitat au sein de notre laboratoire se caractérisent par une absence de structuration des approches théoriques et méthodologiques. C'est ce trait, parfois présenté comme typique de la recherche en urbanisme (Pinson, 2004), qui a suscité notre curiosité et a été le point de départ de cette recherche en cours. Qu'est-ce qui a alors contribué à faire de l'« habitat » une thématique partagée ? Sous quelles formes matérielles l'« habitat » s'est-il fixé et a-t-il évolué au sein de cette institution ? Quelles étapes de ces processus peut-on identifier ? Quels sont les profils des personnes qui y ont pris part ?

Pour répondre à ces questions nous avons reconstitué les trajectoires sociales et professionnelles des personnes qui ont contribué à cette dynamique. Le matériau recueilli est composé d'entretiens biographiques réalisés avec huit enseignant-e-s-chercheur-se-s. Quatre d'entre eux ont été choisis pour l'ancienneté de leur travail sur l'habitat et leur rôle moteur dans la structuration d'une offre pédagogique et d'une dynamique de recherche qui convoquent de façon centrale ce terme. Les quatre autres nous ont permis de décentrer le regard de ces fondateurs et d'interroger d'ancien-ne-s doctorant-e-s de la génération arrivée dans les années 2000 ainsi que deux chercheur-se-s plus extérieurs à la dynamique. La majorité des entretiens avait pour objectif de retracer un parcours professionnel et d'y saisir les moments, les lieux et la façon dont l'intérêt pour la thématique de l'« habitat » s'était constitué.

Il nous semble important de préciser dès cette introduction la proximité que nous entretenons avec les dynamiques que nous analysons, et qui ont constitué l'une des difficultés éprouvées dans ce travail. La compréhension de ce qui réunit les membres de son propre laboratoire n'est en effet pas aisée, tant la position occupée oriente le regard dans l'analyse. Étant en cours de doctorat ou docteur-e-s, les quatre auteur-e-s de cette contribution partagent une affiliation au sein de leur laboratoire à « l'habitat ». Plus précisément c'est notre participation au séminaire « habitat » depuis sa fondation en 2011, notre inscription en thèse sous la direction de deux enseignant-e-s-chercheur-se-s qui portent depuis plus de quinze ans la formation de Master « Habitat et Mobilités » et le passage de trois des auteur-e-s par le Master Urbanisme et Aménagement de l'Institut d'Urbanisme de Paris (IUP) qui fondent cette identification collective.

Nous avons donc été amenés à enquêter à partir de positionnements variés en fonction de nos propres trajectoires sociales et scolaires. De plus, la proximité et la confiance de départ entre enquêteur-e-s et enquêté-e-s⁴ nous ont permis d'accéder plus facilement à des éléments factuels et au ressenti des enquêté-e-s mais a également nécessité un travail de prise de distance avec leurs catégories de pensée. C'est pourquoi un travail d'objectivation a été nécessaire et s'est appuyé sur plusieurs types de documents : récit réflexif des parcours de recherche et d'enseignement qui figurent dans les mémoires d'Habilitation à Diriger des Recherches de plusieurs enquêté-e-s, productions scientifiques des enquêté-e-s mais aussi

3 Cette définition est fixée par plusieurs travaux réalisés par le réseau « Socio économie du logement et de l'habitat » avec l'appui du plan construction et Architecture. Voir par exemple : Marion SEGAUD, Catherine BONVALET et Jacques BRUN (Dir.), 1998, *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte & Syros, 411 p. et Marion SEGAUD, Jacques BRUN, Jean- Claude DRIANT (Dir), 2003, *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, 2003, 451 p.

4 Comme l'attestent le tutoiement quasiment systématique et les lieux privés dans lesquels se sont déroulés certains entretiens.

comptes-rendus d'assemblées générales du laboratoire, comptes-rendus de séminaires, rapports de l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Aeres) et échanges de mails entre chercheur-se-s⁵.

Alors que les enquêté-e-s expliquent l'existence d'un intérêt collectif autour de l'« habitat » par le caractère fédérateur de la thématique, les affinités personnelles et le hasard des rencontres, les premières explorations ont rapidement fait apparaître le rôle structurant que les préoccupations des « acteurs de l'habitat » ont eu sur le succès de ce thème. Cela se manifeste notamment dans les liens entretenus au titre de l'enseignement et de la recherche avec des administrations de l'État, des bailleurs sociaux, des collectivités locales, des bureaux d'études et dans l'affirmation d'une préoccupation pour des problèmes sociaux comme le logement, les discriminations, la ségrégation sociale ou la participation des habitants.

C'est pourquoi nous verrons que la proximité des enquêtés avec l'action, la reprise de la catégorie « habitat » proposée par les politiques urbaines et les commandes publiques de recherche, ainsi que l'importation de réseaux professionnels au sein de l'université ont permis de les fédérer tout en soutenant l'avancement de leur carrière individuelle. L'article propose une analyse de la structuration de ce domaine de recherche et de formation à l'IUP. Tout d'abord, dans les années 1980-1990, on observe l'apparition d'une spécialisation dans l'enseignement sur l'« habitat » à l'IUP sous l'influence d'Henri Coing. C'est dans ces années que se construit une posture d'enseignant-e-s-chercheur-se-s proche des acteurs et qui tient compte de préoccupations sociales. Dans les années 2000, la recherche sur l'habitat se renforce par le recrutement d'une importante génération de doctorant-e-s et l'approfondissement des collaborations avec les acteurs de l'urbain. Enfin, dans la période récente, la place de l'habitat en tant que domaine de recherche spécifique est remise en question, alors que la professionnalisation de la formation dédiée s'accroît.

L'EMERGENCE D'UN NOUVEAU DOMAINE « LOGEMENT-HABITAT » A L'INSTITUT D'URBANISME DE PARIS DANS LES ANNEES 1980-1990

Après plusieurs changements institutionnels au cours des années 1960 et 1970, l'Institut d'Urbanisme de Paris est finalement intégré à l'Université de Créteil en 1972. Ce rattachement – qui se double d'un déménagement de Paris à Créteil – entraîne la perte de postes d'enseignant-e-s rattachés à l'université de Dauphine et par conséquent le recrutement de plusieurs jeunes enseignant-e-s issus de bureaux d'études liés aux réseaux de la Société Centrale pour l'Équipement du Territoire (SCET)⁶. Ces derniers participent à réinscrire cette unité d'enseignement et de recherche de 3^{ème} cycle dans le paysage universitaire notamment en réformant la structure de l'enseignement et en développant le pôle de recherche.

C'est dans ce contexte et sous l'impulsion de trois dynamiques principales qu'un intérêt pour le logement et l'habitat émerge. D'abord le développement de recherches sur le « logement et l'habitat » dans des villes dites du « Tiers Monde » ; ensuite une approche pluridisciplinaire de questions posées par des acteurs des politiques urbaines ; enfin l'engagement dans des réseaux plus larges de chercheur-se-s qui se placent comme des interlocuteurs légitimes auprès des pouvoirs publics, dans un contexte plus large de recomposition de la commande

5 Ces mails relèvent à la fois d'échanges entre les organisateurs du séminaire Habitat et d'échanges entre les participants au séminaire par l'intermédiaire d'une liste de discussion dédiée.

6 La SCET est une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui anime un réseau d'entreprises publiques locales.

publique de recherche.

L'entrée de l'habitat à l'IUP : de la recherche sur le Tiers-monde au « domaine d'approfondissement »

Les premiers travaux et enseignements sur l'habitat réalisés au sein de l'IUP portent sur des « villes du Tiers Monde ». C'est en particulier par l'encadrement de travaux de recherche (mémoires de DEA, thèses) que plusieurs chercheur-se-s abordent cette thématique. En effet entre 1971 et 1990, 21 thèses sont soutenues sur les thématiques du logement et de l'habitat, dont 16 concernent d'autres pays que la France, en particulier l'Amérique Latine (8 thèses) et le Maghreb (7 thèses)⁷. Dans cette dynamique et en lien avec le développement à cette époque des laboratoires de recherche en Sciences Humaines et Sociales, le « Laboratoire Villes du Tiers Monde » est fondé au début des années 1980. Il est dirigé par deux enseignants de l'IUP, Henri Coing et Hélène Lamicq, qui maintiennent des liens avec d'autres chercheur-se-s spécialistes des systèmes urbains dans les villes du Tiers Monde⁸.

Parmi cette équipe, Henri Coing se démarque par le rôle joué dans le renforcement de l'habitat comme thème d'enseignement et de recherche à l'IUP. Après avoir été détaché à l'École des Ponts et Chaussées pour y réformer en 1986 le Master spécialisé en Aménagement et Maîtrise d'Ouvrage Urbaine (AMUR), il est chargé de la réforme du nouveau diplôme de l'IUP. Ce dernier instaure trois domaines d'approfondissement dont l'un est intitulé « Logement et Habitat »⁹. Henri Coing se voit alors confier l'encadrement de la formation.

Pourtant cette responsabilité pédagogique ne lui est pas confiée en raison des sujets de recherche qu'il développe depuis son arrivée en 1974 à l'IUP mais pour la place qu'il a acquise dans le champ de la recherche urbaine à l'issue d'une thèse remarquée sur la rénovation urbaine d'un quartier populaire parisien¹⁰. Comme le signalent les témoignages de ses collègues qui animent avec lui la nouvelle formation, Henri Coing a acquis un statut de « figure tutélaire » de l'habitat à l'IUP. Cette image de « père fondateur » ne repose pas sur une compétence de spécialiste dans ce domaine mais plutôt sur une façon de concevoir la formation de futur-e-s urbanistes comme un aller-retour permanent entre une théorie marquée par l'interdisciplinarité et les pratiques professionnelles confrontées aux « problèmes urbains » du moment.

Un goût partagé pour l'interdisciplinarité au service des pratiques professionnelles

C'est notamment sur cette vision de l'enseignement de l'habitat développée à partir de la fin des années 1980 qu'une petite équipe d'enseignant-e-s se forme, réunissant Henri Coing, Jean-Claude Driant et Ferial Drosso. Désignée comme un « trio » ou une « famille », cette équipe se constitue sur des relations affinitaires, mais s'ancre aussi dans des trajectoires sociales semblables.

7 Sources : recensement des thèses soutenues, Institut d'Urbanisme de Paris.

8 Comme par exemple le géographe Michel Rochefort, ancien directeur de mémoire et de thèse d'Hélène Lamicq.

9 Le Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS) « Urbanisme et gestion des villes » est créé en 1992 et prend la suite du Diplôme de l'Institut d'Urbanisme de Paris (DIUUP). Il comprend trois domaines d'approfondissement : « Logement et habitat », « Développement local » et « Composition urbaine ».

10 Henri COING, 1966, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 295 p.

Ce groupe de personnes partage une sensibilité aux problématiques sociales. Celle-ci vient d'une socialisation familiale ancrée à gauche, d'expériences militantes souvent proches de courants progressistes chrétiens ou de la familiarisation avec des problématiques sociales et urbaines dans les « pays du Tiers-Monde ». Au cours de leurs études, cette sensibilité prend la forme d'un intérêt pour le logement des catégories populaires en France ou dans des pays d'Amérique latine ou d'Afrique. Elle se manifeste ensuite dans les pratiques d'enseignement par le choix des sujets de cours, l'orientation des mémoires encadrés, les professionnels invités pour échanger avec les étudiant-e-s.

Ces enseignant-e-s partagent également une expérience d'études universitaires dans une discipline de sciences humaines et sociales (en géographie, en sociologie, en philosophie) mais se distancient de façon plus ou moins tranchée d'une appartenance à une discipline académique. Dans tous les cas, cette curiosité interdisciplinaire est liée à une volonté d'échapper à des visions trop idéologiques ou de s'extraire de milieux jugés asphyxiants car trop homogènes dans leurs positionnements intellectuels et politiques. C'est ce que montre l'extrait d'entretien suivant :

« Il me semble que Créteil était conçu par l'administration comme l'antithèse, le contrepoids de Vincennes et de l'IFU. Il y avait une connotation politique assez intéressante. Vincennes était assez homogène et Créteil assez mélangé et plutôt de droite disons. C'est pour ça que ça m'a intéressé, parce que j'ai besoin que le milieu ne soit pas homogène. Quand un milieu est homogène, il n'y a plus de créativité, on se parle entre convaincus, donc je fuis par définition tout lieu homogène. »¹¹

Ce goût pour une forme de pluralité s'inscrit dans une volonté de traiter de problèmes sociaux avec une variété d'outils qui puissent interroger et nourrir des pratiques professionnelles. Henri Coing résume de cette manière la raison d'être du domaine d'approfondissement « Logement et Habitat » : *« l'ambition, c'était que ce soit au carrefour des pratiques professionnelles et de domaines de recherche et que ça fasse travailler ensemble ces deux dimensions »¹²*. Cette vision des sciences sociales fait écho aux pratiques de chercheur-se-s développées autour de Paul-Henri Chombart de Lauwe dans les années 1950 et 1960, qui se plaçaient de façon délibérée au service d'une action publique sur la ville pour en améliorer les effets (Amiot, 1986). Ainsi, Henri Coing, après avoir été prêtre-ouvrier, s'est investi dans le cadre de sa thèse en sociologie dans les diverses initiatives militantes catholiques qui marquent le 13^{ème} arrondissement de Paris à cette époque¹³.

Aussi, avant d'être titulaires à l'IUP, l'ensemble des enseignant-e-s dans la formation sur l'habitat a travaillé plusieurs années dans des bureaux d'études nés dans le contexte des politiques étatiques d'aménagement du territoire dans les années 1960. Au sein de ces bureaux d'études, les thématiques du logement et de l'habitat occupaient une part centrale : cela a contribué à la sensibilisation des enquêté-e-s à ces questions et au développement de leur expertise. Ces expériences ont scellé l'importance à leurs yeux d'un contact direct avec l'action et ont contribué à la formation d'un réseau qui a ensuite été mobilisé dans le cadre de la formation délivrée à l'Institut.

11 Entretien réalisé avec Henri Coing le 23 octobre 2015 à Paris.

12 Entretien réalisé avec Henri Coing le 23 octobre 2015 à Paris.

13 Sur les liens entre les mouvements catholiques progressistes proches de la revue *Économie et humanisme* et implantés dans le 13^{ème} arrondissement et les enquêtes en sociologie menées dans ce territoire notamment sous l'impulsion de Paul-Henri Chombart de Lauwe, voir : Anne RAULIN, 2008, « Utopies locales et laboratoire social : l'exemple du 13^{ème} arrondissement de Paris », *L'Année sociologique*, n° 58/1, p. 47-70.

Un domaine unifié par des pratiques professionnelles

Empreint d'une vision singulière d'un enseignement visant à fournir des outils opérationnels aux étudiants en articulant les réflexions théoriques aux considérations pratiques, le « domaine d'approfondissement Logement et Habitat » s'est développé de concert avec les évolutions dans les années 1980 des politiques urbaines. L'intérêt pour l'habitat dans des pays du Tiers Monde laisse alors place à des problématiques qui émergent du côté des politiques et de la commande publique davantage tournées vers la mise en œuvre de la décentralisation et les « problèmes des banlieues » que dans la période précédente (Lassave, 1997).

Le format de l'enseignement délivré a comporté dès ses débuts des expériences de stage incitant les étudiant-e-s à faire ces « allers-retours » entre théorie et pratique. Suivant ainsi de près les questionnements propres aux acteurs locaux ou nationaux, les thèmes abordés ont par exemple porté sur la décentralisation, la mise en place des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), le conventionnement de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), la réforme de la Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale (PALULOS) et d'autres questions touchant au logement social. Comme l'explique Henri Coing : « *une des raisons pour laquelle le logement social a pris une importance démesurée à l'Institut, c'est parce qu'on était à une époque où les organismes HLM avaient à affronter des problèmes urbains disons majeurs qui marquaient toutes leurs pratiques : PALULOS bien sûr, la politique de la ville... Mais toutes les questions qui ont été soulevées, par exemple les trajectoires résidentielles, c'est des questions directement liées à des préoccupations HLM et/ou municipales, des thématiques imposées par le contexte* »¹⁴.

La prégnance de l'actualité des politiques urbaines a aussi marqué les activités de recherche développées à cette époque. En effet les membres de l'équipe ont été impliqués en tant qu'organisateur-trice-s ou participant-e-s dans plusieurs manifestations scientifiques impulsées par le Plan Construction. Comme le note Sylvie Tissot, les thématiques des organismes de recherche du ministère de l'Équipement sont à cette époque en pleine recomposition : « *Le Plan Construction [...] est relancé en 1989 sur de nouvelles orientations, et notamment sur le domaine alors délaissé en France de la socio-économie du logement et de l'habitat* »¹⁵. Le séminaire « Stratégies résidentielles » en 1988, la Conférence Internationale de Recherche sur le Logement (CILOG) en juillet 1990 organisé par le Plan Urbain, le séminaire Chercheurs-décideurs pensé en appui de la rédaction de la Loi d'Orientation sur la Ville en 1991¹⁶ sont autant de moments de réflexions collectives au niveau national, participant à la consolidation de l'équipe pédagogique du domaine d'approfondissement « Logement et Habitat ».

La naissance d'un intérêt pour l'habitat à l'Institut d'Urbanisme de Paris se joue donc dans les années 1980 avec l'arrivée d'une génération d'enseignant-e-s partageant un intérêt pour la question sociale dans les pays du sud, un goût pour l'interdisciplinarité et pour les échanges avec des professionnels de l'urbain. L'ouverture d'une nouvelle filière pédagogique « Logement et habitat » constitue une base matérielle déterminante dans l'émergence d'un pôle d'enseignement et de recherche autour de l'habitat qui a perduré jusqu'à la période récente. Mais la consolidation de cette équipe et de cet intérêt pour l'habitat doit également beaucoup au développement de la commande publique sur ces questions. C'est ce rapport à la commande publique et le lien aux acteurs opérationnels qui caractérise la figure de chercheur-

14 Entretien réalisé avec Henri Coing le 23 octobre 2015 à Paris.

15 Sylvie TISSOT, 2007, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, p. 85.

16 Véronique DE RUDDER, Guislaine GARIN-FERRAZ et Bénédicte HAQUIN (dir.), 1991, *Loi d'orientation pour la ville. Séminaire chercheurs-décideurs*, DAU, 160 p.

se « habitat » qui émergera dans la période suivante.

L’AFFIRMATION DE RECHERCHES SUR L’« HABITAT » DANS LES ANNEES 2000

La consolidation d’un groupe de chercheur-se-s autour de l’habitat au cours des années 2000 s’explique par plusieurs facteurs : par l’avancement de la carrière des chercheur-se-s, qui leur permet d’encadrer des thèses ; par la poursuite d’un parcours de master consacré à l’habitat et fortement ancré dans les milieux professionnels ; par l’affirmation de l’habitat comme thème de recherche au sein du Lab’Urba. La demande importante d’expertise et d’évaluation provenant des politiques publiques participent aussi de la légitimation d’une figure de chercheur-se davantage identifié-e par la spécialisation sur l’habitat que par son ancrage disciplinaire. Les chercheur-se-s « habitat » (il s’agit d’un qualificatif que les enquêtés utilisent eux-mêmes) s’affirment plus clairement au sein du laboratoire, notamment via la création d’un « séminaire Habitat ».

L’arrivée de nouvelles générations de chercheur-se-s

En 1998, Henri Coing quitte l’IUP et laisse la thématique de l’habitat entre les mains d’une autre génération de chercheur-se-s qui partagent sa conception de la recherche et de l’enseignement, à la fois attentive aux problématiques sociales et proche de l’action. Deux sociologues ayant eu plusieurs expériences de recherche avec le PUCA, Marie-Pierre Lefevre et Christine Lelévrier, sont recrutées comme maîtresses de conférences au tournant des années 2000 et rejoignent Jean-Claude Driant et Ferial Drosso, désormais professeur-e-s ou en passe de l’être, pour former l’équipe enseignante du domaine d’approfondissement « Habitat et logement », qui deviendra le « Parcours Habitat et Mobilités » lors du passage au Master en 2004¹⁷. L’avancement en carrière de ces chercheur-se-s au cours des années 2000 alimente le recrutement de doctorant-e-s travaillant sur l’habitat.

Le dynamisme des recherches menées sur l’habitat dans ces années doit aussi à la riche actualité des politiques du logement, marquée par le vote de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains en décembre 2000, la loi d’orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine en août 2003 ou encore les mobilisations en faveur du droit au logement et le processus de territorialisation des politiques de l’habitat. Les enquêté-e-s qui ont débuté leur thèse au début des années 2000 trouvent dans ces évolutions législatives et dans les nouveaux jeux d’acteurs qui se mettent en place des problématiques de recherche et des terrains d’enquête variés. L’engouement pour la recherche sur l’habitat est facilité par son ouverture à des profils universitaires très divers. Le vivier de doctorants qui se constitue compte des politistes aussi bien que des géographes, ou des sociologues formés aux problématiques de l’habitat à la fin de leur parcours universitaire, au sein du DEA puis du master de recherche de l’IUP.

Tandis que le nombre de thèses sur l’habitat augmente et qu’une dynamique s’installe entre

¹⁷ Selon Ferial Drosso, ce changement d’intitulé renvoie à une volonté de l’époque de moins « sectoriser » la thématique, de l’ouvrir à d’autres enjeux, au risque de diluer la question du logement dans quelque chose de « flou ». Les autres entretiens montrent qu’il s’agissait aussi d’afficher une formation moins technique et de la distinguer des formations sur l’immobilier pour lui conférer un sens social plus affirmé. Nos recherches documentaires montrent quant à elles que le terme d’habitat se diffuse aussi à cette période dans les programmes de recherche du PUCA.

doctorant-e-s au sein du Centre de Recherche sur l'Espace, les Transports, l'Environnement et les Institutions Locales (CRETEIL), fondé en 2001, puis du Lab'Urba, fondé en 2008, les maître-sse-s de conférence et les professeur-e-s travaillant sur l'habitat affirment la posture héritée de la période précédente et placent les liens avec les acteurs au centre de leur carrière.

Le renforcement de la place des acteurs dans les carrières individuelles

Le renouvellement et la complexification des politiques du logement dans les années 2000 (Driant, 2015) se traduisent par la multiplication des commandes publiques de recherche et l'ouverture de places dans les Conseils d'administration, les Comités scientifiques ou les Comités d'évaluation de différents acteurs clés à l'échelle francilienne ou nationale. L'investissement de ces positions et la réponse à des appels d'offre sont les deux modalités principales par lesquelles les enquêté-e-s poursuivent leur carrière. Elles s'inscrivent dans ce que Pierre Lassave (1997) décrit de l'entremêlement des savoirs universitaires et professionnels chez les sociologues de l'urbain, qui ont des difficultés à se situer entre critique sociale et expertise. Les contrats de recherche offrent en effet aux chercheur-se-s un compromis entre une approche scientifique, la dépendance financière aux laboratoires et l'injonction des pouvoirs publics à produire de la connaissance sur des domaines ciblés. On peut par ailleurs lister les activités auxquelles les enquêtés participent et qui n'appartiennent pas strictement à la recherche académique : présence dans le conseil d'administration d'un organisme de logement social, collaborations avec le Comité d'évaluation et de suivi de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine créé en 2004, intégration de Conseils d'Administration d'association fortement présentes dans le champ, rédaction de rapports pour des organismes d'études internes à des administrations publiques, investissement dans la formation d'élus, de fonctionnaires territoriaux et plus largement de professionnels du logement. Ces activités viennent renforcer la légitimité des enquêté-e-s dans le milieu de l'urbanisme. Elles donnent des gages sur la maîtrise des problématiques liées à l'habitat et permettent de créer des accès directs au monde professionnel pour les étudiants formés à l'IUP.

L'IUP est en effet partenaire d'acteurs du logement ou de la ville, en particulier de bailleurs sociaux et de bureaux d'étude qui s'engagent, d'après les conventions signées par les deux parties, à fournir des stages et des commandes d'étude aux étudiants. Ces partenariats s'inscrivent pleinement dans l'objectif de professionnalisation des formations et d'insertion sur le marché du travail que se fixe l'université Paris Est Créteil dont l'IUP est une composante¹⁸ (De Montlibert, 2004). La création d'un parcours dédié aux questions d'habitat au sein du DESS puis du Master de l'IUP à partir de 2004 permet au groupe d'enseignant-e-s chercheur-se-s enquêté de fonctionner en relative autonomie au sein de l'Institut et de négocier ces partenariats de manière individuelle, à partir de réseaux constitués en dehors des frontières universitaires. Dans une logique de filière, les étudiants du parcours habitat de l'IUP réalisent leurs stages au sein des milieux dont les enquêtés sont proches. Une fois diplômés, les « anciens » alimentent à leur tour la filière en prenant part à des échanges informels (comme au cours de la « journée métiers » organisée chaque année) ou en proposant des stages au sein de leur structure. La manière dont l'année de Master au sein du parcours habitat est ritualisée (réunion de lancement et de restitution des ateliers, voyage d'étude, bilan de l'année, retour sur les stages, soutenances...) et la proximité bienveillante entretenue avec ces « étudiants en habitat »¹⁹ contribuent aussi fortement à les socialiser à une approche commune de l'habitat

18 CAAP, *Bilan du contrat quadriennal 2005-2008* - Université Paris 12 Val de Marne, 21 avril 2008.

19 C'est par cette expression que les étudiants sont désignés par les enquêtés et se désignent eux-mêmes.

ournée vers l'action, comme le résume l'extrait d'entretien suivant.

« Je suis arrivée à l'enseignement en me disant que ce dont j'avais envie, moi, c'est que les gens réfléchissent à partir de pratiques. Mon cours, je l'ai construit en me disant « comment je peux construire quelque chose d'intéressant, qui les fasse réfléchir ? ». Et sans qu'ils se braquent aussi, parce que du côté des étudiants c'est pareil, ça part dans l'idéologie parce que quand on est jeune on aime bien les trucs un peu provocants, plus politisés. C'est très facile de manipuler quand on est prof sur des trucs comme ça. Je me disais « comment je peux faire pour qu'ils voient l'implication pratique de discuter de la mixité ou des rapports sociaux dans l'habitat ? » »²⁰

Pour les enquêtés, l'habitat ne peut se penser et s'analyser qu'à travers la socialisation aux pratiques professionnelles des acteurs de l'urbain et dans la « proximité avec le terrain ». Ce rapport vient plus généralement éclairer les liens particuliers – entre distanciation, collaboration et dépendance qu'entretient l'urbanisme avec les acteurs de la vie publique, les responsables politiques ou les praticiens de la ville depuis son entrée à l'Université (Chevalier, 2000). Suspecté d'entretenir une connivence avec le pouvoir et de manquer de la distance critique indispensable à une recherche indépendante, l'urbanisme peine à être accepté comme discipline universitaire. Les enquêté-e-s sont conscient-e-s du caractère illégitime et compromettant des liens entretenus avec les praticiens et le monde politique revêtent aux yeux des sciences sociales.

« Je crois qu'on est tous sur des positions de décortiquer des logiques d'actions en allant au-delà de l'État, les bailleurs, les habitants. Et en le faisant avec eux. Et à l'inverse on est peut-être à l'inverse pas trop, et c'est peut-être dommage j'en sais rien, mais on n'est pas dans des postures de résistance [...] Après c'est le fait d'avoir travaillé pour le CES de l'ANRU, d'avoir travaillé avec des bureaux d'études. C'est des retours indirects, mais je sais que mes positions étaient considérées comme parfois pas assez critiques. »²¹

Ils vont parfois jusqu'à mettre en doute leur capacité à produire une recherche strictement académique. Cela renvoie aussi à l'accusation faite à l'Urbanisme de manquer d'ancrage théorique, de concepts et de méthodes spécifiques (Pinson, 2004). Cette approche apparente l'urbanisme à un ensemble de savoirs sur la ville davantage qu'à une discipline scientifique (Knobloch, 2010) et place les chercheur-se-s qui s'en revendiquent dans une position de dominé-e-s dans le champ de l'université. Cela se retrouve dans les propos des enquêté-e-s et s'objective à deux niveaux : dans le type de manifestations scientifiques auxquelles ils participent qui mêlent le plus souvent acteurs et chercheurs et dans la faiblesse relative de leurs contributions aux revues françaises et internationales classées par l'Aeres qui accordent une place importante aux sujets urbains²².

Cela n'empêche pas les enquêté-e-s d'envisager dans les années 2000 une plus forte structuration de la recherche autour de l'habitat, dans un contexte général de réorganisation de la recherche en Urbanisme à Créteil.

Formaliser la recherche sur l'habitat

A partir de 2007, le laboratoire qui regroupe la majeure partie des enseignant-e-s-chercheur-

20 Entretien réalisé avec Christine Lelévrier le 8 octobre 2015 à Paris.

21 Entretien réalisé avec Christine Lelévrier le 8 octobre 2015 à Paris.

22 Nous pensons par exemple aux revues *Actes de la recherche en sciences sociales*, *Annales de géographie*, *Annales de la recherche urbaine*, *Espaces et sociétés*, *Genèses*, *Géographie*, *Économie et Société*, ...

se-s de l'IUP, le CRETEIL, fondé en 2001, adopte une stratégie de fusion avec d'autres équipes de recherche. Cette démarche répond au constat d'un « isolement » de l'IUP par rapport aux projets engagés par l'Institut Français d'Urbanisme, situé au sein du Campus Descartes de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) et inséré dans un pôle « Ville et mobilité durable »²³. Ce mouvement de rapprochement des deux Instituts d'urbanisme s'inscrit lui-même dans la réorganisation générale de l'Université après l'adoption consécutive de la Loi dite « Fillon » de 2005, qui entérine la création de Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), et de la Loi relative aux libertés et responsabilités des Universités dite « LRU » de 2007 qui transforme en profondeur la gouvernance des universités en concentrant les pouvoirs entre les mains d'une présidence et d'un Conseil d'administration restreint, favorisant ainsi la fusion de différentes composantes de formation et de recherche (P.E.C.R.E.S., 2011). Les objectifs du CRETEIL se traduisent par le rapprochement des équipes d'enseignant-e-s-chercheur-se-s de l'IFU et de l'IUP et aboutissent à la formation du Lab'Urba en 2008, par fusion avec l'équipe Théorie des Mutations Urbaines (T.M.U.).

Cette transformation s'opère sous la direction de Jean-Claude Driant et d'Alain Bourdin, qui ont la charge d'organiser des équipes de recherche au sein du nouveau laboratoire. La spécialisation du premier et l'arrivée selon ses termes d'une « masse de doctorants travaillant sur les questions de logement » l'amènent à proposer le lancement d'un « séminaire habitat » en 2011. Celui-ci vise à recréer une échelle de travail conviviale au sein d'un laboratoire perçu comme « une énorme machine de guerre »²⁴. Sa naissance se justifie aussi par le fait que l'habitat est une compétence de plus en plus reconnue de l'IUP, à laquelle la position publique de Jean-Claude Driant contribue fortement. Il apparaît en effet comme la figure du « chercheur sur l'habitat » dans le paysage des formations en urbanisme et auprès de certains acteurs du logement.

Le séminaire habitat est pensé à l'origine comme un espace permettant de « centrer les efforts sur la construction de projets en commun (colloques, journées d'études, publications, réponses à des appels d'offre...) » et entend se distinguer de séminaires déjà existants²⁵. Il est aussi envisagé comme une manière d'intégrer les étudiants réalisant des mémoires de recherche et des thèses sur l'habitat auprès d'une équipe s'y intéressant de plus longue date. Les séances du séminaire s'organisent autour de commentaires de l'actualité des politiques du logement, de recherches individuelles ou collectives en cours ou de retours sur des lectures, mais affichent très rarement une ambition de réflexivité sur ce que représente la recherche sur l'habitat, sur les contours de cet objet ou son ancrage disciplinaire. Comme le signale une des chercheuses dans l'extrait ci-dessous, il s'agit davantage de ritualiser une rencontre et de formaliser un entre soi, proche de celui qui organise le « parcours habitat » au niveau du master.

« Moi je trouve que la bonne formule, c'est ce qu'on a essayé de faire avec le séminaire habitat. Je dirais que c'est un périmètre qui est un bon périmètre. On est unis par un objet même si ses contours sont un peu flous, par une envie de bosser ensemble. Moi je m'obstine à dire qu'on fera pas travailler des gens qui n'ont pas d'affinités personnelles et la même façon de travailler »²⁶

Malgré l'effort de structuration des chercheur-se-s autour de l'habitat, les enquêté-e-s partagent le constat que les recherches collectives sur ce thème sont rares, et occasionnent peu

23 Aeres, 2008, *Rapport du comité d'experts sur l'unité de recherche CRETEIL de l'Université Paris 12*, 11 p.

24 Entretien réalisé avec Jean-Claude Driant le 15 septembre 2015 à Paris

25 Compte-rendu du 1er séminaire habitat, 23 novembre 2011.

26 Entretien réalisé avec Ferial Drosso le 10 septembre 2015 à Paris.

de réels échanges scientifiques. Le séminaire n'offre pas la possibilité d'afficher un positionnement commun sur l'habitat, ce qui a tendance à être entretenu par l'absence de publicité faite vis-à-vis du milieu académique extérieur : le séminaire n'est mentionné nulle part sur internet à l'exception du site du Laboratoire et les invitations de chercheur-se-s extérieur-e-s au laboratoire sont rares. Dans les années qui suivent sa création, la faible « disciplinarisation » (Van Damme, 2005) de l'objet habitat devient encore plus manifeste et amènent les enquêté-e-s à repenser leur position.

L'HABITAT, UN THEME COMMUN QUI ATTEINT SES LIMITES ?

Au cours de ces dernières années les mouvements d'autonomisation et de fusion des universités se sont renforcés, redessinant les contours de la formation et de la recherche en Urbanisme dans lesquels s'insère le groupe enquêté. Il en résulte aujourd'hui une dispersion des membres traditionnels du séminaire habitat qui, après quelques années, a du mal à conserver sa dynamique, et s'efface au profit d'autres instances de collaboration et d'échanges scientifiques.

Un contexte moins favorable à la recherche sur l'habitat

L'injonction au grossissement des unités de recherche, à l'internationalisation et à la mise en avant d'une certaine forme d'« excellence » mesurée à la quantité et à la visibilité des publications ont donné lieu à la création d'un Labex « Futurs Urbains » en 2011, réunissant 13 unités de recherche au sein du PRES Paris Est. Parmi les manifestations scientifiques proposées par le Labex, le séminaire du groupe transversal « Justice, Espace, Discriminations et Inégalités » (JEDI) créé en 2013, réunit plusieurs chercheur-se-s intéressé-e-s par le thème de l'habitat. Ce séminaire, mieux doté en termes de moyens financiers et plus visible à l'extérieur que le séminaire habitat, occupe une place importante dans les calendriers des chercheur-se-s.

Au sein de ce Labex, le Lab'Urba a aussi connu des évolutions importantes au cours des années 2013-2014. Il intègre d'abord en son sein une petite unité de recherche « Génie Urbain » issue du Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains. Cette étape a eu pour effet de grossir les rangs du Lab'Urba et de déplacer l'équilibre de ses recherches vers des domaines plus techniques et moins proches des sciences sociales. A la même période, sous l'impulsion de l'arrivée de l'équipe Génie Urbain et en vue de l'évaluation du laboratoire par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres), le Lab'Urba revoit son organisation interne en définissant cinq équipes thématiques pour la période 2015-2019. Le choix de constituer une équipe dédiée à l'habitat, émis au cours des débats sur cette réorganisation, n'est finalement pas retenu. Les échanges font alors ressortir la crainte qu'une telle équipe fonctionne en milieu clos, à l'image du parcours habitat au niveau pédagogique. L'habitat est plutôt renvoyé au statut de « thème transversal », au même titre que la participation ou l'environnement. Parmi les équipes créées à l'issue de cette recomposition, celle qui s'intitule « Inégalités et discriminations » organise rapidement des séminaires dont les membres recoupent à la fois ceux du séminaire JEDI issu du Labex et ceux du séminaire habitat, qui continue d'exister mais se trouve plus en retrait.

Sa fréquentation par les enseignant-e-s-chercheur-se-s et les doctorant-e-s devient moins intense et la prise en charge des séances plus compliquée à mettre en place. D'abord, le vivier de doctorant-e-s et de jeunes docteur-e-s investis dans l'organisation de ce séminaire fait face

à un certain déficit. Les plus engagés en début de thèse sont contraints de se mettre en retrait pour écrire leur thèse, et ils ne bénéficient pas de relais parmi les nouvelles recrues, à la fois moins nombreuses et plutôt engagées dans des dispositifs CIFRE qui limitent la présence au sein du laboratoire. Les docteur-e-s cherchent pour leur part à se positionner sur le marché du travail et sont de fait moins présents. A cela s'ajoute un facteur géographique : le mouvement de fusion entre l'IUP et l'IFU²⁷ - qui préfigure celui qui s'est amorcé entre l'Université Paris-Est Créteil et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée – s'est traduit par la relocalisation des deux institutions au sein du bâtiment « Bienvenüe » situé à Champs-sur-Marne, en face de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, plus éloignés de Paris que ne l'était le site de Créteil.

Cette période coïncide aussi avec le départ à la retraite de Ferial Drosso qui assurait jusque-là l'animation du séminaire. Les autres figures tutélaires de ce séminaire ont par ailleurs déplacé leur investissement, à la fois vers d'autres thématiques par le biais des séminaires mentionnés plus haut et par la prise en main d'autres responsabilités (administratives, de recherche ou plus opérationnelles). Christine Lelévrier investit de nouveaux thèmes de recherche qui répondent à des programmes européens et prend la responsabilité administrative du Lab'Urba. Jean-Claude Driant prend en charge la mise en place d'une nouvelle offre de formation sur l'habitat, plus à distance de la recherche dans sa forme et son contenu. Alors que le parcours « Habitat et Mobilités » constituait une voie privilégiée de l'inscription en thèse de jeunes chercheur-s-es intéressé-e-s par l'habitat, son remplacement par une formation en apprentissage supprime la voie principale de recrutement de doctorant-e-s sur l'habitat qui s'était imposée dans les années 2000.

Le fait que la recherche sur l'habitat peine aujourd'hui à se structurer et à s'affirmer ne tient pas seulement à un facteur générationnel et à des effets de contexte. Au cours de la période précédente, les efforts pour légitimer des positions de « chercheurs sur l'habitat » ont pu buter sur le manque de prise en charge théorique du thème lui-même.

La difficile légitimation de l'habitat comme objet de recherche

Les représentations que les enquêtés se font de l'habitat ont en commun de repartir de la catégorie utilisée par les acteurs pour décrire le cadre de vie autour du bien physique et économique qu'est le logement. Dans son ouvrage, Jean-Claude Driant n'utilise dans un premier temps le terme d'habitat « *que pour désigner des politiques, généralement parce que c'est la terminologie consacrée par la loi ou par les pratiques professionnelles (le programme local de l'habitat, le bassin d'habitat, par exemple)* ». Indiquant l'évolution des politiques urbaines vers une prise en compte accrue de l'« environnement résidentiel », il explique que « *s'est souvent opéré le glissement de vocabulaire du logement vers l'habitat. Ce dernier terme vise à désigner une préoccupation de l'action publique qui dépasse la simple fourniture d'un abri et situe cet abri dans un espace dont les caractéristiques influent elles-mêmes sur les modalités de sa fourniture (son prix, son attractivité, les caractéristiques sociales de son occupation, etc.)* »²⁸. C'est donc avant tout en tant que cible des politiques publiques que l'habitat est ici envisagé. Dans la même optique, Christine Lelévrier, familiarisée avec la notion au cours de son parcours en anthropologie, aborde l'habitat comme « dimension importante » de la politique de la ville, d'une part comme objet

27 Les deux instituts d'urbanisme franciliens ont été regroupés dans la nouvelle École d'urbanisme de Paris en septembre 2015.

28 Jean-Claude DRIANT, 2009, *Les Politiques du logement*, Paris, La documentation française, collection Les Études, 183 p.

d' « intervention » (par la réhabilitation puis la démolition d'ensembles de logements) ; d'autre part comme composante d'un territoire plus large à l'échelle duquel sont pensées la mixité et l'intégration des populations pauvres²⁹. Cette double approche renvoie aux notions de logement et habitat telles qu'elles sont classiquement définies.

Si l'habitat constitue bien une cible de l'action, il semble aussi résister « à une assignation disciplinaire simple » qui permettrait de fixer ses contours, pour reprendre l'analyse développée par Stéphane Van Damme (2005) à propos de l'objet « ville ». Les frontières de l'habitat épousent davantage celles qui lui sont données au fil du temps par les acteurs que celles que lui fixent les chercheur-se-s. Comme l'exprime ici Françoise Navarre, il en découle une certaine hésitation vis à vis de la valeur scientifique de cet objet.

« L'objet habitat est appréhendé par ses différents objets, par des approches à la fois qualitatives quantitatives, spatiales... Donc ça produit une richesse. Mais en même temps, là où il y a un flottement, c'est qu'il n'y a pas de problématisation claire et un mode d'approche bien identifié. [...] Ce mode d'approche ne nous empêche pas de nous positionner vis-à-vis des acteurs, le PUCA, le ministère etc. Mais si c'est pour développer un champ de recherche, un champ cohérent d'enseignement, l'ancrage dans un courant, une école de pensée, est nécessaire. [...] La spécialisation est liée à des attentes des acteurs, aux débouchés, aux politiques publiques, à une technicité de ce qu'il y a à maîtriser. Mais à côté ça flotte au niveau de l'objet, de l'appréhension au niveau de la recherche »³⁰

Comme c'est plus largement le cas au sein de la section 24 du CNU, la variation des ancrages disciplinaires et des milieux professionnels dans lesquels s'insèrent les enquêtés empêche la définition d'un positionnement commun vis-à-vis de ce qu'est la recherche sur l'habitat. Le rapprochement se fait finalement sur le consensus d'une reprise et de la transmission d'une approche générique de l'habitat comme enveloppe du bien « logement » plus restreint. Cet accord « a minima » explique que le « coût d'entrée » dans la recherche sur l'habitat soit faible, comme l'évoque Françoise Navarre dans l'extrait suivant.

« Dans l'urbain, dans la société il y a une grande socialisation à l'habitat, et en particulier à la thématique du logement social. C'est quelque chose dont on a l'impression qu'on peut s'approcher et s'emparer facilement, c'est un objet central. [...] Du fait aussi qu'il n'y ait pas d'approche disciplinaire forte, cela donne l'impression que quelle que soit son approche on va pouvoir s'en approcher, il n'y a pas ce coût d'entrée. Ce coût d'entrée est plus dans l'acculturation à l'historique, aux enjeux, aux politiques, et pas au thème de recherche »³¹

Le fait que la recherche sur l'habitat ne dépende pas de la « possession d'un capital de méthodes et de concepts spécifiques dont la maîtrise constitue le droit d'entrée » (Bourdieu, 2001, p.129) a permis le développement de travaux très hétérogènes au sein du Lab'Urba. Mais cela implique aussi que cette accumulation de travaux ne se fasse pas dans une logique de sédimentation et de consolidation d'un objet de recherche commun.

Cette tendance est encouragée au-delà du périmètre du laboratoire, par les grandes instances qui participent au rassemblement de chercheur-se-s sur l'habitat. Le Réseau des acteurs de l'habitat les invite régulièrement à rendre visibles³² et à exposer leurs travaux dans des tables

29 Christine LELEVRIER, 2003, « Habitat et politique de la ville », in Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant (sous la dir. de), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, A.Colin, 2003, 451 p.

30 Entretien avec Françoise Navarre réalisé le 30 septembre 2015

31 Entretien avec Françoise Navarre réalisé le 30 septembre 2015

32 Réseau des acteurs de l'habitat, Rehal, USH et CDC, *Panorama des recherches en cours dans le domaine de l'habitat et du logement*, Collection Cahiers, septembre 2015.

rondes mêlant représentants des bailleurs sociaux, de bureaux d'étude, de ministères ou de collectivités à des universitaires. Ces rencontres sont organisées sans que soient pris en compte les ancrages disciplinaires ou les types d'approche théorique qui rassemblent ou distinguent les universitaires. Ce faisant, elles participent à la diffusion d'une « culture commune »³³ sur l'habitat qui n'est pas une culture scientifique mais un ensemble de connaissances pratiques mises à disposition des acteurs. Le titre « Quoi de neuf, chercheurs ? » donné à ces journées encourage la recherche à se formaliser et à se restituer au rythme de l'action. Ces moments d'échange sont aussi l'occasion d'inciter les chercheurs à se rapprocher des démarches d'évaluation des politiques publiques, qui ne peuvent qu'éloigner d'une recherche urbaine prenant le temps et la liberté de sélectionner des terrains d'enquête et d'interroger les catégories existantes. Dans une autre démarche, le Rehal³⁴ contribue aussi à brouiller l'ancrage théorique de l'habitat. La très forte pluridisciplinarité des membres de ce réseau et des chercheurs qui participent aux manifestations scientifiques qu'il organise (les journées « Quoi de neuf, chercheurs ? » ou les journées « Jeunes chercheurs » qui se tiennent tous les deux ans) montre que l'objet habitat n'est pas rassembleur sur un plan théorique mais qu'il fonctionne comme un label commun que s'approprient la sociologie, la géographie, l'économie et l'urbanisme. Les tendances observées au sein du Lab'Urba ne sont donc pas isolées au sein de la recherche urbaine. L'éclairage apporté par le petit groupe enquêté révèle plus largement la difficulté à constituer les thèmes de l'urbain en objets scientifiques légitimes alors qu'ils sont pris dans les temporalités, les représentations et les pratiques concrètes des acteurs et ne bénéficient pas de prise en charge théorique affirmée.

CONCLUSION

L'intérêt pour l'« habitat » identifié au sein du Lab'Urba dans la période récente n'a pas toujours existé. En effet, il a pu se fixer à partir des années 1980 en tant que domaine de formation à l'Institut d'Urbanisme de Paris mais aussi en tant que thématique sur laquelle la commande urbaine a ouvert des recherches. L'enquête par entretien fait apparaître le rôle joué par l'insertion dans l'université de professionnel-le-s qui ont exercé dans des bureaux d'études spécialisés dans l'aménagement. En continuant de s'appuyer sur les réseaux professionnels alors constitués, ils ont importé dans leurs enseignements et dans leurs travaux de recherche des questionnements attentifs aux enjeux urbains tels qu'ils se posent pour certains acteurs opérationnels.

Le rapport privilégié que les enquêtés entretiennent avec des acteurs de l'urbanisme nous apparaît finalement comme l'élément le plus fédérateur au sein du groupe enquêté. Du point de vue de la recherche, le séminaire habitat joue un double rôle. Plus qu'un séminaire de recherche, il constitue un lieu de socialisation aux pratiques et aux représentations des acteurs de l'habitat, d'acculturation aux politiques et à l'histoire du logement, ainsi qu'une arène d'échange et de débat sur l'actualité du thème. Il offre, dans la continuité de l'ancien parcours de master « Habitat et mobilités » de l'IUP, un espace commun dans lequel le « coût d'entrée » est faible sur le plan conceptuel. Il matérialise ensuite une forme d'entre soi venant

33 « Partage et mutualisation fondent l'ambition de ce réseau : il s'agit de développer une culture commune des acteurs de l'habitat et d'enrichir les pratiques », page de présentation du site du Réseau des acteurs de l'habitat (<http://www.actedelhabitat.com/-A-propos-du-reseau->), consultée le 13 janvier 2016.

34 Le réseau français « Recherche Habitat-Logement » (REHAL) prend la suite du Réseau « Socio-Économie de l'Habitat », créé en 1991 à l'initiative du Plan Construction et Architecture (Ministère de l'Équipement). Il « a pour objet l'animation de la recherche sur les questions d'habitat et de logement, par la mobilisation des chercheurs, la mise en commun de travaux et la production de réflexions transversales sur ces thèmes pertinents. » (<http://rehal.fr/?q=node/7>), consultée le 13 janvier 2016.

en support de l'activité pédagogique et réactivant au niveau du laboratoire les affinités entre ses membres. Ces affinités tiennent elles-mêmes aux trajectoires semblables des chercheur-se-s qui choisissent de travailler sur l'habitat : attentifs à la question sociale, proches des « gens » et de l'action, à rebours de la condamnation des pratiques professionnelles. Elles se retrouvent aussi dans des réseaux plus larges qui réunissent des chercheur-se-s de disciplines variées. Du point de vue de l'enseignement, l'enquête montre que les contacts noués avec les acteurs de terrain nourrissent le contenu des cours : les professionnels de différents milieux interviennent devant les étudiants, ils co-organisent et accompagnent des journées d'étude ou de visite et sont des interlocuteurs privilégiés pour la recherche de stages.

L'enseignement et la recherche s'alimentent ensuite mutuellement par les nombreux liens entre le séminaire habitat, les programmes de recherche dans lesquels s'investissent les enquêtés et le travail des étudiants. Ces derniers sont le plus souvent envisagés comme des professionnels ou des chercheurs en devenir et encouragés à ce titre à participer aux activités du laboratoire et à construire dès le master un réseau de relations mêlant chercheurs et acteurs proches de l'Institut d'Urbanisme.

A l'issue de cette première phase d'enquête, nous faisons l'hypothèse que ces tendances ne sont pas propres aux chercheur-se-s de l'Institut d'Urbanisme de Paris mais renseignent plus largement la position des enseignant-e-s-chercheur-se-s des formations en urbanisme. Une exploration plus systématique des trajectoires d'universitaires issus des milieux de l'étude et de l'opérationnel, dont les travaux sont fortement imbriqués dans la commande publique, nous paraît indispensable pour comprendre comment s'élaborent aujourd'hui les savoirs sur l'urbain et la manière dont ils s'inscrivent dans le champ académique et la société.

Bibliographie

Michel AMIOT, 1986, *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine (1900-1980)*, Paris, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, 304 p.

Pierre BOURDIEU, 2001, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, Cours et travaux, 240 p.

Gérard CHEVALIER, 2000, « L'entrée de l'urbanisme à l'Université : la création de l'Institut d'urbanisme (1921-1924). », *Genèses*, n° 39/2, p. 98-120.

Christian DE MONTLIBERT, 2004, *Savoir à vendre. L'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Paris, Raisons d'agir, 141 p.

Karell KNOBLOCH, 2009, *L'urbaniste et ses métiers, délimitation d'un champ, légitimité des pratiques*, Thèse de Sociologie, Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III, 465 p.

Pierre LASSAVE, 1997, *Les Sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 393 p.

P.E.C.R.E.S, 2011, *Recherche précarisée, recherche atomisée. Production et transmission des savoirs à l'heure de la précarisation*, Paris, Raisons d'agir, 157 p.

Daniel PINSON, 2004, « Urban planning : an « undisciplined » discipline ? », *Futures*, n° 36/4, Elsevier, Transdisciplinarity, p. 503-513.

Anne RAULIN, 2008, « Utopies locales et laboratoire social : l'exemple du 13^{ème} arrondissement de Paris », *L'Année sociologique*, n° 58/1, p. 47-70.

Sylvie TISSOT, 2007, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 300 p.

Christian TOPALOV, 2013, « Trente ans de sociologie Urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, mis en ligne le 16 octobre 2013, <http://www.metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>

Stéphane VAN DAMME, 2005, « Les sciences humaines à l'épreuve de la ville : les enjeux d'une archéologie des savoirs urbains (XVIIe-XXe siècles) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 12/1, p. 3-15.